RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 13 Septembre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Michel LOYAT, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h30.

Etaient présents:, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.2), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.4), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF.

<u>Etaient absents</u>: M. Gabriel BAULIEU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON.

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET.

Carrefour des Collectivités Locales - Soutien du Grand Besançon

Rapporteur: Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022	Montant du budget 2018 : 302 800 €
« Promotion économique - Prospection »	Montant de l'opération : 3 000 €
Sous réserve de vote de la DM2 2018	

Résumé:

FIRE

La 7^{ème} édition du Carrefour des Collectivités Locales se déroulera à Besançon Micropolis les 11 et 12 octobre 2018. Le salon est un lieu de rencontre privilégié annuel entre les entreprises des travaux publics et les collectivités territoriales.

Par courrier reçu en date du 30 avril 2018, le Président du Cluster éco-chantier (co-organisateur du Carrefour des collectivités locales) sollicite une aide financière du Grand Besançon pour soutenir l'organisation de cette manifestation. Pour mémoire, le Grand Besançon a octroyé une subvention de 3000 € pour l'édition 2017.

Contexte

La 7^{ème} édition du Carrefour des Collectivités Locales se déroule sur deux jours de rencontres, d'échanges et de débats. Cette manifestation annuelle réunit les acteurs-clés du secteur des travaux publics et les collectivités locales afin d'échanger, de partager les expériences en vue de mieux acheter et investir.

La Carrefour des Collectivités Locales est un évènement organisé par la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) et le Cluster éco-chantier.

Afin de tenir compte des enjeux liés à la transition énergétique, à l'aménagement durable des territoires et au numérique, le thème retenu de cette nouvelle édition est : CAP sur l'innovation.

L'édition 2018, qui s'appuiera sur un salon réunissant plus de 100 exposants, attend près de 2000 visiteurs et sera le théâtre de nombreuses animations comprenant notamment des conférences et des ateliers-débats.

A l'occasion de cette nouvelle édition, la Fédération des Travaux Publics de Bourgogne Franche-Comté et ses partenaires organisent à nouveau les trophées de l'investissement local visant à récompenser pour chaque département du territoire franc-comtois des opérations liées à la compétitivité, la cohésion sociale et la croissance verte.

La participation du Grand Besançon à cet événement sera l'occasion d'illustrer son rôle de catalyseur du développement économique au travers de différentes réalisations de construction et d'aménagement de l'espace public.

Par courrier reçu en date du 30 avril 2018, le Président du Cluster éco-chantier (co-organisateur du Carrefour des Maires) sollicite une aide financière pour soutenir la bonne réalisation de cette manifestation.

MM. P. CURIE, JL. FOUSSERET, B. GAVIGNET et JP. MICHAUD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster éco-chantier pour l'organisation de l'édition 2018 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité:

Pour : 29

Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote :4

Sicurity.

4.3 SeP. 2018

Controle de legalità

Gabriel BAULIEU

Pour extrait conforme,

Vice-Président suppléant,

Délibération du Bureau du Jeudi 13 Septembre 2018 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon